

cle". Cette même lutte a fait dire à M. l'abbé Lionel Groulx, que peu de minorités au Canada ont défendu avec autant d'entrain et d'acharnement leurs droits et privilèges scolaires.

Et s'il fallait remettre des décorations aux héros du combat, sans doute que "Le Droit" mériterait une médaille d'or. Rarement a-t-on vu un journal mener une croisade aussi longue, aussi belle et aussi noble.

Aussi "Le Droit" est-il demeuré l'organe des Franco-Ontariens, le porte-parole de tous les mouvements sérieux et des institutions vitales.

Un autre immeuble

En 1931 commence une nouvelle construction, à 98, rue George. C'est un immeuble de trois étages, en plus du sous-sol, situé juste à côté de l'autre édifice, à l'angle de George et Dalhousie.

Cette même année, M. Edmond Lemieux accepte de nouveau la gérance temporairement, soit jusqu'à la nomination de M. Edmond Cloutier en 1932.

En 1933, avec le départ des RR. PP. Oblats, "Le Droit" devient un journal complètement laïque, de visage et de responsabilité propre. Il n'est plus le fils en tutelle; il peut voler de ses propres ailes.

1933 marque aussi le départ d'une figure bien connue au "Droit", celle du R. P. Gabriel Sarrazin, O.M.I. Arrivé au "Droit" en 1929, le R. P. Sarrazin avait succédé au R. P. Charles Charlebois, au mois d'août 1930.

Le R. P. Sarrazin eut la lourde tâche de consolider les finances du journal qui, au début de la crise économique de 1930, souffrait de la dépression comme tant d'autres entreprises. Grâce à lui, le journal a traversé la crise.

Et "Le Droit" grandit toujours. Il n'est plus "la brave petite feuille qui fait son possible, un journal qui vit grâce à l'appui du clergé

et au patriotisme des Franco-Ontariens". Le lecteur canadien subit ses courants d'opinions et accepte ses vues. Les grands journaux d'Amérique le reconnaissent.

En 1938, M. Auguste Potvin devient chef de l'information, et en 1940, M. Roméo Quéry est nommé gérant. M. Esdras Terrien, président depuis 1921, cumule la gérance de 1942 à 1948. M. Camille Hudson devient chef de l'information en 1941.

Tout n'est pas parfait, mais les progrès sont sensibles.

Un poste de radio

En 1942, le Syndicat d'Oeuvres sociales Limitée, société editrice du "Droit", devient propriétaire du poste radiophonique CKCH, à Hull, fondé en 1933 par une poignée de compatriotes en vue de compléter, en quelque sorte, l'oeuvre du "Droit".

Le poste connaît aussitôt une nouvelle ère de progrès. Il s'affilie à Radio-Canada, il inaugure de nouveaux bureaux, il augmente sa puissance de 250 à 1,000 watts, puis de 1,000 à 5,000 watts, tout cela en l'espace d'une douzaine d'années.

En plus de servir, au point de vue tant social que commercial, la population canadienne-française de la région Ottawa-Hull, et même, dans une certaine mesure, la population anglaise, le poste CKCH demeure une sorte de bastion qui contribue énormément au maintien de la foi catholique et à la survivance de la langue française. En cela, il pour- en quelque sorte, l'oeuvre du "Droit".

1942 est aussi une date importante dans les annales syndicales du "Droit", car jusqu'à cette époque, le syndicat ne groupait que les imprimeurs. Bientôt, tout le personnel du journal est syndiqué, avec affiliation à la C.T.C.C. et à la F.M.I.C. Quelques années plus tard, soit en 1950, les employés de la rédaction jugent à propos de quitter le Syndicat des Imprimeurs pour former le "Syndicat des Journalistes